



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres

du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 40

· dont suppléés : 2

Membres représentés : 8

Votants : 48

Date de la convocation

19 septembre 2019

Secrétaire de séance :

Nadège LEFEBVRE

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 26 septembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni Cottenchy, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, BLIN, LEFEVRE (suppléante de M. DEPRET), SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT.

Messieurs COTTARD, DESROUSSEAUX, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DOUCHET, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, LAMOTTE, REMY, VAN DE VELDE, DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, MAROTTE, CLEMENT.

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme BLIN de M. DURAND, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, Mme PREVOST de M. VAN OOTEGHEM, M. DOVERGNE de M. DUTILLEUX, Mme WU de M. GORET, M. REMY de Mme ROUX, Mme LEFEBVRE de Mme BLONDEL, M. LAMOTTE de M. LOGEART.

● Absent(e)s :

Mesdames MARCEL, MARSEILLE,

Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELLE, AMARA, BINET, POTTIER, VERMEIL, BERTRAND Jacques, GAUMONT, PICARD, BIECKENS, DALRUE.

● Excusés :

Messieurs BERTRAND Gilbert, MONTAIGNE, TEN, FRANCOIS et SZYROKI.

OBJET : APPEL A CANDIDATURES – REDUCTION DE LA FRACTURE NUMERIQUE

Rapport de Monsieur Philippe MAROTTE, Vice-Président Action Sociale

Vu l'appel à candidatures « réduction de la fracture numérique » de la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme ;

La branche Famille fait de l'accès au droit et de la lutte contre le non-recours, un objectif essentiel de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022. Le non-recours est la situation rencontrée lorsqu'une personne ne perçoit pas tout ou partie d'une prestation à laquelle elle a droit.

A cet effet, la Caf de la Somme lance un nouvel appel à projets qui vise à financer des initiatives permettant d'aider le public allocataire du territoire à acquérir une meilleure connaissance, compréhension et utilisation de l'outil informatique et de l'accès internet, ce qui permettra de rendre plus accessibles les différents sites de la branche famille. L'objectif est d'autonomiser le public dans l'accès aux informations et dans ses démarches au quotidien.

Une aide financière à l'investissement et/ou au fonctionnement, pouvant aller jusqu'à 8.000 € par territoire intercommunal dans la limite de 80 % des dépenses engagées peut être accordée, en fonction des priorités et de la qualité du projet présenté.

L'obtention de cette aide financière permettrait de proposer une action répondant à plusieurs objectifs dont celui de rendre l'utilisateur autonome dans l'accomplissement de ses démarches administratives, sur Internet notamment, et de faire en sorte qu'il n'ait pas d'interruption dans le versement des *minima* sociaux.

- **Accéder aux e.démarches administratives** : création d'une adresse mail, rédaction et envoi d'un me de pièces jointes ;
- **Pour la CAF** : posséder une adresse mail, effectuer les déclarations trimestrielles par internet, prendre un rendez-vous, éviter une suspension d'allocations, télécharger de documents divers, modifier son profil ;
- **Pour Pôle Emploi** : inscription, actualisation, envoi de documents (scannés), éviter également la suspension d'indemnités, téléchargement de documents divers, recherche d'offres d'emploi ;
- **Pour Ameli (CPAM)** : création d'un compte, consultation de son dossier, accès aux droits, téléchargement d'attestations, utilisation de la messagerie ;
- **Encaissement des chèques CESU** par le personnel du service d'Aide à domicile de la CCALN notamment ;
- **Bases du traitement de texte** : présentation d'open office, appréhender le clavier, la mise en page (courrier, cv...) ;
- **Bases de suivi tableur** : pour suivi de son budget au quotidien notamment ;
- (...) ;

L'obtention de cette aide financière permettrait l'acquisition de plusieurs **ordinateurs portables et d'une borne numérique**, ainsi que le recrutement d'un jeune en Service Civique qui animera des ateliers numériques sur **deux sites** : 13 rue Maurice Garin à MOREUIL (80110) et chemin d'Altforweiler à AILLY SUR NOYE (80250).

Le plan de financement serait le suivant :

| Dépenses HT | Recettes HT |
|---|---|
| Fournitures : 200 € Equipement informatique : 3 714€ Borne numérique : 5 877€ Service civique : 1 200€ | Subvention CAF : 8 000 € Autofinancement – Ressources Propres : 2 991€ |
| Total : 10 991 € | Total : 10 991 € |

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour 41, Contre 1 : Daigny, Abstentions : 3 Leclabart, Leconte, Ricard)
le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Action sociale à présenter un dossier de candidature aux fins d'obtenir un financement au titre de l'appel à projets : « réduction de la fracture numérique » ;
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé de l'Action sociale à signer tous les documents en rapport avec l'appel à candidatures.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 26 septembre 2019
 à COTTENCHY

Le Président,

 Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 01/10/19
 Affiché le ... 01/10/19